Image not found or type unknown

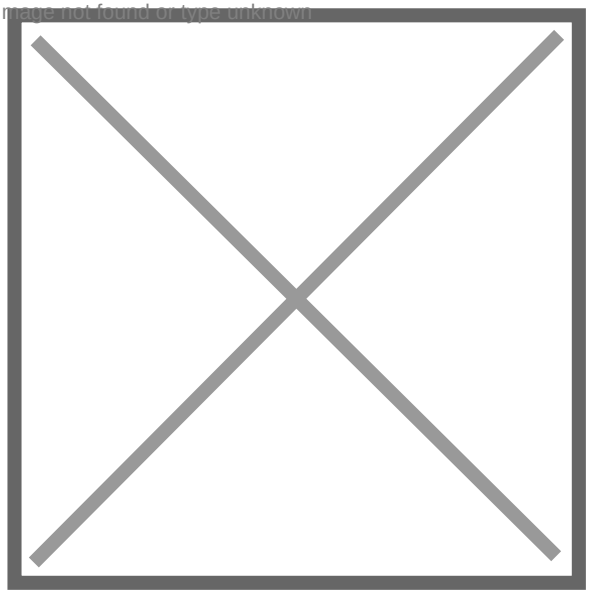

Etude de projet en cours pour location de salle

Par **STL84**, le **18/05/2009** à **17:16**

Bonjour,
j'essaie de faire une étude complète sur le projet suivant : je sohaiterais rénover une vieille batisse, la mettre aux normes de sécurité d'accueil du public (vis à vis du risque d'incendie) afin de pouvoir la louer pour des mariages, baptemes, ou soirées d'association. J'ai essayé de me renseigner sur le site de la chambre de commerce, mais je ne sais même pas dans quelle catégorie ce genre d'"exploitation" peut être répertorié. Je voudrais connaître les charges et les contraintes que je dois prendre en compte afin de pouvoir proposer un dossier complet à la banque (pour un prêt éventuel). Est ce considéré comme une société? Comment déclare t on les revenus par la suite? A qui puis je m'adresser pour une étude de marché?

Merci pour votre réponse salutations

STL84

Par **VisionPro**, le **05/06/2009** à **17:13**

Bonjour,
L'activité est souvent citer comme "location de salle pour évennementiel"
Les CCI sont utiles pour les démarches administratives et si vous allé les voir en tant que créateur d'entreprise vous aurez droit à des conseils gratuits dens différents domaines.
Il vous faut 2 types d'études :
Pour l'étude "technique" vous pouvez faire appel à des professionnel de l'inspection comme

Apave ou Veritas.
Pour l'étude marketing vous pouvez faire des recherches vous même (INSEE, questionnaire ...) ou/et faire appel à un professionnel (www.vision-project.fr)

Bonne recherche

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés